

Webinaire Régional Francophone sur « Le rôle de la société civile dans l'appropriation du Fonds Vert pour le Climat (FVC) par les pays africains »

Date : 24 août 2018	Heure de début : 10H: 45	Heure de fin : 13H : 09	Lieu : Gotomeetings
---------------------	--------------------------	-------------------------	---------------------

I - Ordre du jour

1. Les recommandations de la Journée consultative régionale de la société civile africaine sur le processus du Fonds Vert pour le Climat, tenue le 22 juin 2018, à Bamako, Mali	<i>Emmanuel Seck – ENDA Energie</i>
2. Le point sur la 20e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat & l'état des lieux des projets approuvés et des entités accréditées en Afrique	<i>Emmanuel Seck – ENDA Energie</i> <i>Jean Paul Brice Affana – Germanwatch</i>
3. Les opportunités du Processus d'approbation simplifié (SAP) et le rôle et responsabilités des partenaires de livraison (Delivery Partners)	<i>Alpha Kaloga – Secretariat FVC</i>
4. L'état des lieux des mécanismes et des projets du Fonds Vert pour le Climat au Maroc et implication de la société civile	<i>Ksiri Abderrahim – AESVT Maroc</i>
5. Le lancement du portail d'information GCFWatch pour le suivi des activités du Fonds Vert pour le Climat par la société civile	<i>Jean Paul Brice Affana – Germanwatch</i>
6. Discussions et échanges	<i>Participants et intervenants</i>
7. Conclusions	<i>Emmanuel Seck – ENDA</i>

II - Synthèse des interventions

1. Les recommandations de la Journée consultative régionale de la société civile africaine sur le processus du Fonds Vert pour le Climat, tenue le 22 juin 2018, à Bamako, Mali :

Emmanuel Seck – ENDA Energie

M. Seck a entamé son propos en exposant le programme de la session et invité les différents participants à se présenter.

Il a par la suite rappelé le contexte de l'organisation de la journée consultative régionale de la société civile africaine au Mali, dont les objectifs étaient de :

- Faciliter le partage d'expériences et l'apprentissage par les pairs entre les participants afin d'inspirer l'engagement de la société civile dans les activités et processus du FVC ;
- Faire mieux comprendre aux acteurs de la société civile, le rôle des mécanismes (AND, EA, etc.) et le processus du FVC ;

- Permettre aux participants de développer des stratégies communes et nationales de plaidoyer et de lobbying autour des activités du Fonds Vert pour le Climat ;
- Faciliter l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine de la finance climat et dans le développement de campagnes liées au rôle que les OSC doivent jouer pour devenir plus efficaces dans les processus du FVC;
- Identifier les points d'entrée et les opportunités pertinentes qui favorisent l'engagement des OSC dans les activités de préparation (Readiness) au Fonds Vert pour le Climat et leur permettent d'avoir accès aux informations, processus existants et à la planification des activités du Fonds.

- **Les résultats attendus** sont entre autre :
- Une contribution à une meilleure connaissance des mécanismes du Fonds, et à améliorer l'accès à ses informations, communication et ressources ;
- Une collaboration effective entre les acteurs de la société civile et les autres parties prenantes dans les activités et processus du FVC ;
- Des stratégies de plaidoyer et de lobbying sont élaborées sur la base des compétences des OSC africaines et leur mise en œuvre planifiée ;
- Les participants réalisent une cartographie des activités de préparation au FVC et proposent des approches pour une meilleure implication de la société civile ;
- Des pistes d'interaction entre les organisations de la société civile africaine et les autres parties prenantes (communautés, autorités gouvernementales, membres du Conseil du Fonds, secteur privé, autorités nationales désignées, entités nationales de mise en œuvre, etc.) impliquées dans les activités du FVC sont identifiées.

- Selon M. SECK, plusieurs recommandations sont issues des échanges de cette journée, notamment sur :
 - L'inclusivité des programmes Readiness ;
 - La redevabilité des projets financés par le FVC.

2. Le point sur la 20e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat & l'état des lieux des projets approuvés et des entités accréditées en Afrique :

Emmanuel Seck – ENDA Energie/ Jean Paul Brice Affana – Germanwatch

Il a continué son propos en faisant le point sur la 20e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat (CA du FVC), tenue du 01 au 04 juillet 2018 à Songdo, Corée du Sud précédée d'une réunion préparatoire de la société civile tenue du 28 au 30 juin 2018.

M.SECK a rappelé les questions à l'ordre du jour de la réunion, dont :

- **Le réapprovisionnement du FVC ;**
- **Les propositions d'accréditation ;**
- **Les propositions (de projets) de financement ;**
- **La programmation par les pays et la préparation.**

Pour lui la 20^e réunion du CA du FVC fut un échec car elle n'a pas pu délibérer sur le réapprovisionnement ni sur les propositions de projets et d'accréditation.

Il a exposé les différents projets mais aussi les propositions d'accréditation, notamment :

- Caixa Economica Federal (CEF) basée au Brésil,
- Fondo para la Acción Ambiental y la Niñez (Fondo Acción) basé en Colombie
- IDFC Bank Limited (IDFC Bank) basée en Inde,
- Ministère des finances et de la gestion économique (MFEM) basé aux Îles Cook,
- Programme national de soutien rural (NRSP) basé Au Pakistan,
- La société nordique de financement de l'environnement (NEFCO) basé en Finlande,
- Pegasus Capital Advisors (PCA) basé aux Etats-Unis,
- L'Agence autrichienne de développement (ADA, Autriche)
- La Compañía Española de Financiación del Desarrollo S.A. S.M.E. (COFIDES) basé en Espagne,

M.SECK a rappelé les entités accréditées qui travaillent avec le FVC et dont leur rôle est de canaliser les ressources du FVC vers des projets et des programmes.

Il a ensuite fait l'état des lieux notamment des entités accréditées au niveau international, qui sont globalement au nombre de 59 et en particulier en Afrique :

- 21 entités d'accès direct nationales dont 10 entités basées en Afrique ;
- 11 entités d'accès direct régionales dont 3 entités basées en Afrique
- 27 entités internationales et 3 sont en Afrique.

Il a terminé en soulignant que le Conseil d'administration du Fonds Vert pour le climat a approuvé depuis sa 11e réunion 28 projets bénéficiant à des pays africains et le 1er SAP.

3. Les opportunités du Processus d'approbation simplifié (SAP) et le rôle et responsabilités des partenaires de livraison (Delivery Partners) :

Alpha Kaloga – Secrétariat FVC (présentation en ligne difficile du fait d'une connexion intermittente)

La présentation de M. KALOGA est centrée d'une part sur la Procédure d'Approbation Simplifiée (SAP) et d'autre part sur le rôle et responsabilités du "Delivery Partners"

Selon M. KALOGA , le SAP est une procédure qui vise à réduire le temps et les efforts dans la préparation, examen, approbation et procédures de décaissement pour les projets à petite échelle.

Sa mise en place est adoptée par le Conseil du FVC lors du B.18/6 et est ouvert pour le Business. Sa révision sera déclenchée après 80 millions de dollars US ou après deux ans.

Ainsi deux propositions de financements et 11 notes conceptuelles sont à l'étude

Parmi les critères d'Éligibilités, on peut citer entre autre :

- Prêts à être mis à l'échelle avec un grand potentiel de transformation et d'impact
- Contribution du FVC jusqu'à 10 M \$ US(3)
- Risque minimal IES
- Les notes conceptuelles doivent être soumises par les EA et NDA
- Les propositions de financement doivent être soumises par les AE
- Accès direct : Entité Nationale Accrédité ont droit au minimum de 50% des 80 millions réservés pour la phase pilote

Pour lui la preparation de la note conception répond aux exigences ci-après :

1. La soumission de la note conceptuelle est obligatoire

2. La note conceptuelle doit suivre le format SAP Pilot Scheme
3. Les notes conceptuelles SAP doivent être accompagnées d'un examen EIES et (le cas échéant) Plan d'action environnemental et social (ESAP)
4. Un modèle spécifique
5. Appui continu du Secretariat pour la preparation simplifiée des réquettes ainsi que sur les différentes études

Concernant l'approche basée sur le risque, on distingue trois niveaux :

1. **Risque élevé** : des impacts négatifs importants, irréversibles, divers, sans précédent ou affectant un domaine plus large que les sites ou les installations soumis à des travaux physiques
2. **Risque modéré** : impacts potentiels moins négatifs, limités, spécifiques au site, probables et réversible ; mesures d'atténuation facilement conçues et mises en œuvre
3. **Faible risque** : Impacts environnementaux et sociaux minime, Impacts atténués facilement et complètement par des mesures de routine

Il a terminé sa présentation en exposant les rôles et responsabilités :

Des Entités Accréditées

1. Diligence raisonnable et mesures d'atténuation
2. Catégorie de risque
3. Engagement des parties prenantes
4. Divulgence d'informations
5. Solutions pour les griefs
6. Suivi et Compte Rendu

Du Fonds Vert Pour le Climat

1. confirme la cohérence de la gestion des plans et normes
2. confirme la catégorisation des risques
3. Évalue la pertinence de la consultation des parties prenantes, engagement, divulgation et réparation des griefs
4. Examine les rapports de performance

Des Pays

5. - Cohérence avec les normes de l'ESS
6. - Aligné avec les Plans et Stratégies nationaux
7. - Consultations et dialogues multipartites

Concernant le rôle et choix du Partenaire de Prestation Delivery Partner, M.Kaloga rappelle qu'il s'agit d'une Entité indépendante qui a :

- la capacité de gestion financière, de développement, mise en œuvre et suivi des projets readiness.
- Elle soumet au nom des pays des propositions readiness et appui technique et financièrement l'AND dans la mise en œuvre des projets de préparations pays

Selon M.KALOGA, pour être un Partenaire de Prestation, l'institution choisie doit passer l'examen de la capacité de gestion financière des projets (CGFT)

Pour lui c'est un mécanisme qui aide le FVC à s'assurer que le partenaire peut gérer les subventions « readiness » suivant les standards de bonnes gouvernances



Le model CGFT contient six sections : 1) informations générales et contact, 2) cadre juridique, 3) structure et culture, 4) gestion financière, 5) passation de marcher et de services, 6) gestion de projet.

Au bas de la forme, une liste exhaustive de 8 documents requis pour le CGFT. Ces documents doivent nécessairement être soumis lors de l'application du CGFT

Il a finalisé son présentation en rappelant les rôles et responsabilités *du prestataire de Service* qui est:

- Redevable au Fonds par rapport à la gestion et l'utilisation des dons attribués.
- L'argent du readiness appartient au pays et est géré par le partenaire de prestation au nom des pays
- La préparation et la mise en œuvre du readiness support se fait en étroite collaboration entre l'AND/PF et le Prestataire de Services
- Le partenaire reçoit des ressources pour le service rendu tels que : les frais de prestation, les couts de gestions de projets.
- Le readiness est une opportunité pour les prestataires pour mieux comprendre le FVC et se positionner pour l'accréditation.
- Il est important de se familiariser avec les modalités de CGFT avant de postuler pour le readiness

4. L'état des lieux des mécanismes et des projets du Fonds Vert pour le Climat au Maroc et implication de la société civile

Ksiri Abderrahim – AESVT Maroc

M.Ksiri a entamé son exposé en décrivant le schéma de gouvernance de l'AND au Maroc composé d'un point focal FVC, d'un comité de pilotage et d'un Comité consultatif.

Il a ensuite souligné l'intérêt de la Société Civile Marocaine sur la Finance Climat.

Selon M.Ksiri :

- Peu d'ONGs s'intéresse au sujet de la finance climat
- Les actions développées sont limitées à des participations aux ateliers nationaux ou à des rencontres internationales et des side event surtout lors des COP
- La majorité des projets financés par le GCF n'ont menés une vraie concertation avec la SC active dans ce domaine
- Actuellement avec la nouvelle structure de l'Alliance Marocaine pour le Climat et DD et la collaboration avec Germanwatch une mobilisation et implication commence à se ressentir
 - Rencontres de plaidoyer avec les décideurs et les agences impliquées (SEDD, ADA , ...)
 - Organisations des ateliers nationaux pour le renforcement des capacités et prises de contacts avec d'autres acteurs

Il a terminé son exposé en rappelant en rappelant les recommandations issues de la société civile marocaines qui sont :

1. La création d'un groupe des ONG marocaines sur le GCF (formation de formateurs) ;
2. La désignation d'un point focal au niveau du conseil consultatif ;
3. Le développement d'une coalition africaine pour GCF (surtout entre les ONGs africaines), afin de favoriser les échanges sud-sud.

5. Le lancement du portail d'information GCFWatch pour le suivi des activités du Fonds Vert pour le Climat par la société civile

Jean Paul Brice Affana – Germanwatch

M.Affana souligne que le GCFWatch est une plateforme digitale en ligne, lancée lors de la 20e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat, à Songdo en Corée du Sud et qui permet de s'informer sur les activités du FVC.

C'est un espace où les acteurs de la société civile peuvent enregistrer des contributions en ligne, déposer des articles, émettre des observations etc.

Adresse Web : <https://www.gcfwatch.org/>

III. Discussions et échanges

Les échanges ont porté sur les questions et suggestions ci-après :

Question 1 :

M.ADESSOU : Le SAP, est-ce un fonds d'urgence ? Ne remet-il pas en cause le processus normal d'octroi de financement ?

Réponse 1 : Selon M. SECK, l'objectif du SAP est de faciliter l'accès au financement et les projets ou programmes éligibles doivent répondre à trois critères principaux : 1) ils sont prêts à être mis en œuvre à échelle et présentent un potentiel de transformation, favorisant un changement de paradigme vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient au changement climatique; 2) ils bénéficient d'une contribution du GCF de 10 millions de dollars US maximum ; et 3) leurs risques et impacts environnementaux et sociaux sont classés comme minimes ou inexistantes. Il existe un format de présentation de quelques pages que les pays doivent remplir et qui sont considérés comme une note conceptuelle de projets.

D'après M. AFFANA, le SAP n'est pas un fonds supplémentaire mais c'est pour palier à la complexité du circuit normal de financement que cela a été mis en place en faveur des pays avec une demande plus simplifiée afin de répondre à l'accès immédiat de financement.

Question 2 :

M.Said Chakri : Est-ce qu'il existe des africains dans les 12 membres du Board ? Et comment la société civile peut les approcher pour travailler avec eux ?

Réponse 2 : D'après M.Seck, l'Afrique est bien représentée à travers :

- Omar El-Arini (Egypte) – Afrique ; suppléant: Cheikh Sylla (Sénégal)
- Tosi Mpanu Mpanu (RD Congo) – Afrique ; suppléant: Nagmeldin Goutbi El Hassan (Soudan)
- Zaheer Fakir (Afrique Sud) – Pays en Développement ; suppléant Richard Muyungi (Tanzanie)
- Pays en développement hors groupe régional ; suppléant - Mamadou Honadia (Burkina Faso)
- Jeremiah Garwo SOKAN (Liberia) suppléant – Pays le moins avancés

Suggestion :

M.Hensing Hurynag: suggère une plus grande reconnaissance des acteurs de la société civile et recommande des rencontres « face to face » entre les différents acteurs.

Question 4 :

Mme Najoura Bouraoui: demande un résumé de la session

Réponse 4 : M.Seck lui informe que les communications du Webinaire sont enregistrées et que le rapport final sera partagé.

Question 5 :

Larissa (JVE CI) : Qu'en est -il de la réunion panafricaine prévue au mois d'octobre à Nairobi ?

Réponse 5 : M.Seck signale que ceux qui sont intéressés peuvent se rapprocher des partenaires Care International et PACJA organisateurs de la réunion pour obtenir des invitations.

IV- Liste des participants :

N°	Name	Adresse Email
1	APEDJAGBO, Severin	
2	Abdelouahab IDELHADJ Vice Président de l'AMCDD région Tanger Tétouan Alhoceima Maroc	idelhadj@gmail.com
3	Abdesslam BENBRAHIM	bbenbrahim@gmail.com
4	Abdoul Madjidi Moutari	AbdoulMadjidiMoutari@wateraid.org
5	Alpha Kaloga	
6	Bouraoui Najoua	najwa_bourawi@yahoo.fr
7	Said Chakri Mohamed	said.chakri3@gmail.com
8	Abderrahim Ksiri	ksiri.abderrahim@gmail.com
9	Credo Eze	
10	Emmanuel Seck	ssombel@yahoo.fr
11	GNDR Global Hub	jesus.cordero@gndr.org
12	Adessou Kossivi	adessou.kossivi@gndr.org
13	Germanwatch e.V. Jean Paul Affana	webmeeting@germanwatch.org affana@germanwatch.org
14	Hajar Khamlichi	hajarkhamlichi32@gmail.com
15	Hemsing Hurrynag	mauripanem@gmail.com
16	Hilaire	
17	Issa Garba	issagne@gmail.com
18	Joseph	
19	Larissa	clarisyapo@gmail.com
20	Lucy Debrion	africaclimatechange fund@afdb.org
21	Reine	reinefadonougbo@gmail.com
22	Reine	reinefadonougbo@gmail.com
23	Saadouni Hassan	saadouni@me.com
24	Stephane POUFFARY	stephane.pouffary@energies2050.org
25	Viviane Clemens	climate@germanwatch.de
26	JVE Benin	
27	najoua bouraoui	najwa_bourawi@yahoo.fr